## Campagne internationale pour l'abolition de la peine de mort

2011

En 2009, 139 pays ont aboli la peine de mort (en droit ou *de fait* pour 35 pays, qui n'ont pas mené d'exécutions depuis au moins dix ans). 58 pays et territoires maintiennent la peine de mort et sont susceptibles de l'appliquer - même si seulement 18 l'ont fait en 2009.

Selon Amnesty international, en 2009, au moins 714 prisonniers avaient été exécutés dans 18 pays (Chine non comprise) et 2001 personnes condamnées à mort dans 56 pays. Il s'agit de cas documentés mais en réalité le nombre serait très supérieur. 80 à 90 % des exécutions capitales ont lieu en Chine, soit une estimation de 7500 à 8000 personnes en 2006 (contre 1000 personnes selon les chiffres officiels). Les chiffres ne sont pas connus pour 2009. Les autres pays concernés sont notamment l'Arabie Saoudite (69 personnes), l'Iran (388), le Pakistan, l'Irak (120), le Soudan, les Etats-Unis...

## La 9ème journée mondiale contre la peine de mort aura lieu le 10 octobre 2011.

" Cette année, la Journée mondiale sera plus particulièrement dédiée au caractère cruel, inhumain et dégradant de la peine de mort. Les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes et l'exécution elle-même est une agression physique et mentale. Dans le monde entier des condamnés à mort sont détenus dans d'effroyables conditions : leurs cellules ne sont pas dignes d'êtres humains, ils manquent de nourriture et pour la plupart d'accès aux soins médicaux.

Non seulement l'état physique d'un détenu placé dans de telles circonstances cruelles et inhabituelles se détériore, mais son esprit est aussi grandement affecté par sa situation et de nombreux détenus condamnés à mort développent des maladies mentales pendant leur incarcération (...)

- Site de la Campagne internationale pour l'abolition de la peine de mort : <a href="http://www.worldcoalition.org/">http://www.worldcoalition.org/</a>

## Une avancée importante :



la Résolution pour un moratoire sur la peine de mort adoptée le 18 décembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations unies appelle tous les États qui maintiennent encore la peine capitale à instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort.